

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 99 (1963)
Heft: 34

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

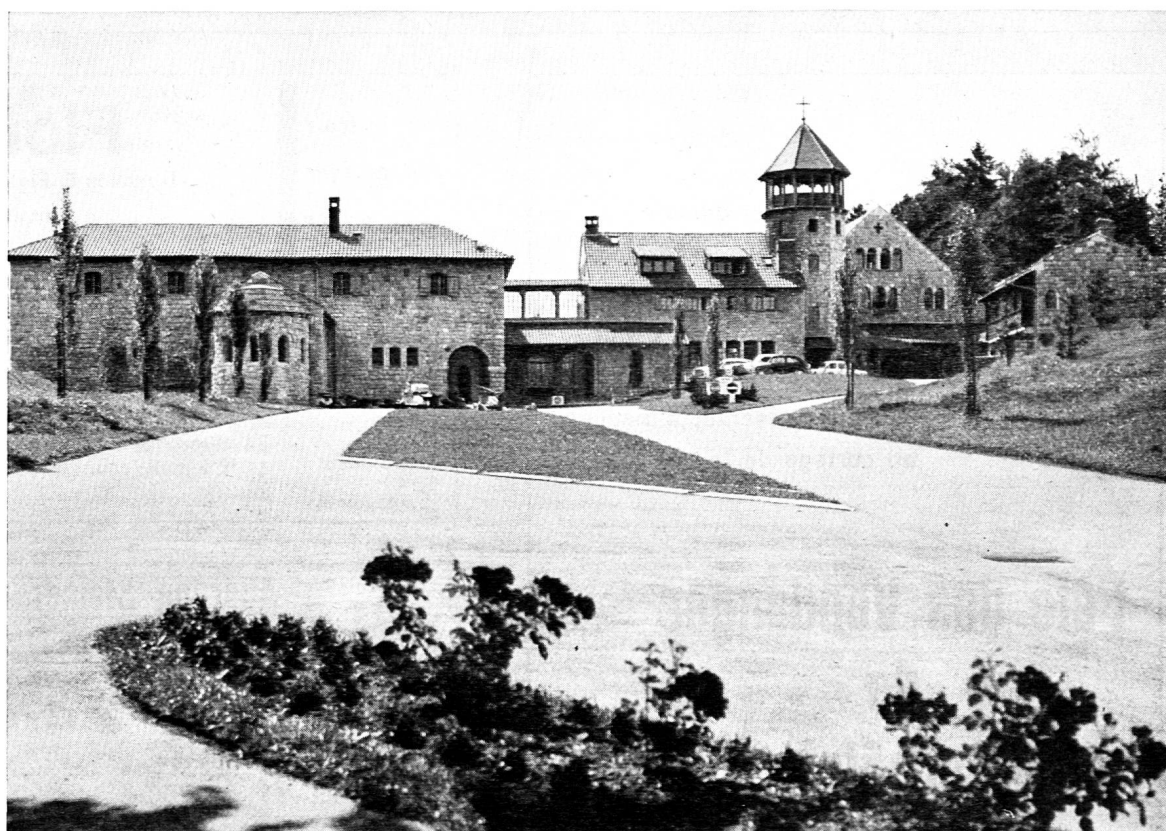
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Collègues vaudois...**Le 5^e cours S. P. V. de Crêt-Bérard est prêt**

Bulletin d'inscription à la page 571

La nouvelle édition du volume

La Suisse inconnue

GRISONS *a paru!*

334 pages : 42 itinéraires, 60 plans et cartes, 175 photographies

Format : 15 × 22,5 cm

Couverture plastifiée

Une édition TCS réalisée avec la collaboration de Shell-Switzerland

**GRISONS! Un beau pays
mais aussi un beau livre et un
bon guide**

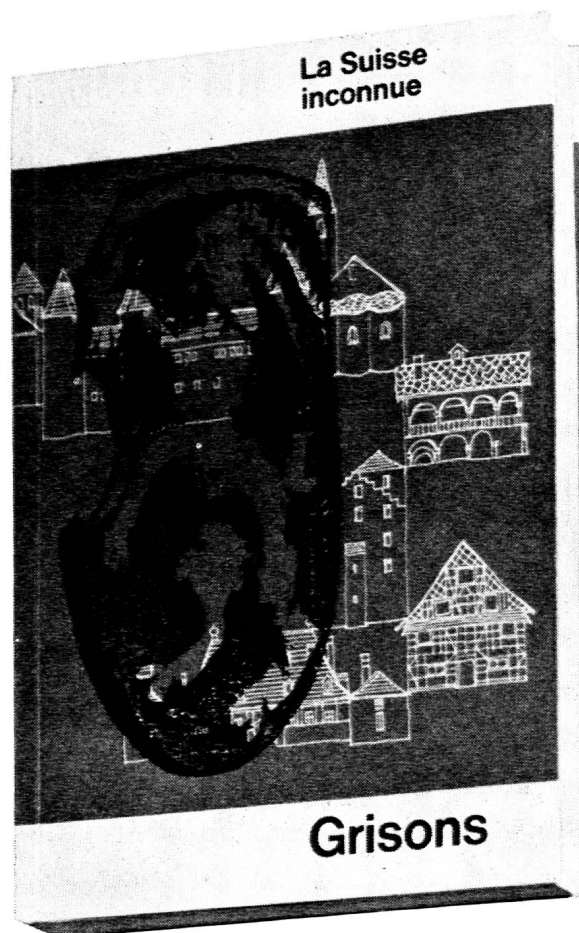
En vente dans tous les offices du TCS au prix spécial de Fr. 7.—
pour les membres du TCS.

Dans la même collection : La Suisse inconnue

Tessin Fr. 7.— pour sociétaires

Valais Fr. 7.— pour sociétaires

Suisse centrale Fr. 5.— pour sociétaires



Aujourd'hui et demain
les fleuristes neuchâtelois
mettent la dernière main
aux chars somptueux
qu'ils se réjouissent
de vous présenter dimanche
au cortège de la

Fête des Vendanges de Neuchâtel

dans une ville joyeuse,
colorée, accueillante.

*école
pédagogique
privée*

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27

Pontaise 15, Lausanne

- Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-
vous.



Aberegg-Steiner & Cie S.A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection
de vos

CLICHÉS

Duplicatas - Galvanos - Stéréos - Photolithos

A Cœur Joie

Journal mensuel dans lequel l'Evangile est présenté aux en-
fants d'une façon très vivante et imagée — 12 pages en couleurs.
Rédacteurs : H. et S. Grandjean.

Demandez un numéro spécimen gratuit à la Maison de la Bible,
11, rue de Rive, Genève.

VAUD

VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier :
Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Crêt-Bérard 1963

Cours de perfectionnement SPV

Lundi 21 octobre.
Mardi 22 octobre.
Mercredi 23 octobre.

Trois journées de travail, de contacts amicaux, de détente...

Trois cours : a) Dessin artistique
b) Dessin technique et géométrique
c) Calcul par la méthode Cuisenaire.

Le programme a paru dans l'« Educateur » Nos 32 (page 539) et 33 (page 554). Nous vous invitons à le consulter. Le délai d'inscription est fixé au mardi 8 octobre ; il est évident que, si des places sont encore disponibles, nous pourrions tenir compte des bulletins nous parvenant le lendemain matin.

Invitation

Les collègues, empêchés de participer à nos cours mais désireux de passer une soirée à Crêt-Bérard, voudront bien retenir la date du mardi 22 octobre. Dès 20 h. 30, trois musiciens de l'OCL nous offriront un substantiel programme musical. Que chacun se sente cordialement invité.

Le CC.

A détacher

Bulletin d'inscription

à remplir et à retourner à
J.-F. Ruffetta, Praz-Sort 4,
Bussigny-près-Lausanne.

Délai d'inscription : 8 octobre.

Je m'inscris :
(Souligner ce qui convient)

comme interne

comme externe

comme « partiel »

Je m'inscris pour les repas suivants (à remplir
par les « partiels » seulement)

déjeuner _____

dîner _____

souper _____

1er jour 2e jour 3e jour

(Tracez des croix pour ce qui est désiré)

Je suivrai le cours :

- a) Dessin artistique
b) Dessin technique
c) Calcul « méthode Cuisenaire »

Je paierai le montant de ma participation au
début du cours :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse complète : _____

No de téléphone : _____

Signature : _____

Famille - Ecole Partageons nos préoccupations avec la famille

A une époque aussi tourmentée que la nôtre, où les structures mêmes de la société et de l'école sont remises en question, jamais nous n'avons ressenti d'une manière plus directe, plus lancinante, l'urgent besoin d'une cohésion sans faille de l'école et de la famille.

Pourquoi ? Parce que, dans le domaine de l'école, tout tourbillonne actuellement en un perpétuel remous ; une réforme de l'enseignement est à peine sous toit que déjà l'on jette les bases de la suivante ; les commis-

sions succèdent aux commissions et souvent plusieurs d'entre elles travaillent au même problème sur le plan de l'Etat, des partis et des organisations professionnelles ; il semble que l'on ait hâte de rejeter l'ancien et que l'on soit pressé, trop pressé, de revêtir le nouvel habit dont on ne connaît pas même la mesure.

L'école, les maîtres, nos associations montrent également une activité fébrile pas toujours propre à concourir au bien de notre œuvre.

Devant un tel affairément, l'école, ce nous semble, a deux missions essentielles :

1. Garder le calme dans lequel elle doit travailler pour que son action soit pondératrice et efficace.
2. Jouer son rôle d'informatrice auprès du pays en général et de la famille en particulier.

Un maître ne peut se confiner entre les quatre murs de sa classe ; à côté de son rôle d'enseignant et d'éducateur il voit se dessiner un rôle nouveau de psychologue que l'enseignement (qui s'individualise puisque les effectifs diminuent) et les parents exigent de lui.

La famille doit être informée des tendances nouvelles de l'école d'aujourd'hui et de demain ; cette école si différente de celle d'autrefois, qui s'efforce, à la suite des travaux des psychologues et des statisticiens, de mobiliser les pouvoirs de l'enfant, de conférer à son esprit un horizon le plus vaste possible, des qualités de souplesse qui lui permettront des réadaptations nombreuses en cours d'existence (on pressent que l'automatisation, en particulier, va tuer certaines occupations et en créer de nouvelles à un rythme dont nous avons peine à nous faire une idée).

Cette famille doit également être informée des méthodes nouvelles qui sont ou vont être à l'honneur. L'enseignement des mathématiques modernes, par exemple, ne saurait se borner aux degrés secondaire et supérieur alors que les recherches de M. Piaget ont montré que le développement de la logique enfantine suit une démarche qui se trouve être exactement axée vers le même but. Tout cela mérite d'être expliqué aux parents afin de s'en faire des alliés. La famille — une alliée — voilà le mot juste lâché ; chacun sait combien la discipline gagne en efficacité quand l'enfant connaît les rapports étroits qui lient le maître à ses parents, le bon élève y sent un encouragement et le mauvais une impossibilité de tromper la confiance de l'un ou des autres. Et puis n'est-il pas vrai, pour reprendre une pensée de Mukerji (philosophe indien), que l'enfant a surtout besoin d'amour et qu'il n'a pas trop de celui de ses parents ajouté à celui de son maître.

Ces contacts famille-école peuvent revêtir bien des formes allant de la visite imposée par les circonstances (souvent défavorables à l'enfant) à la visite organisée qui consiste à aller dans chaque famille ; cette dernière façon de faire prend beaucoup de temps, donne l'occasion d'aborder les problèmes particuliers à l'enfant mais beaucoup moins les problèmes d'intérêt général ce qui est dommage puisque notre action en ce domaine nous paraît nécessaire et déterminante.

Nous préconisons des réunions de parents organisées au moins deux fois dans l'année par le maître ; c'est à lui qu'échoit cette organisation parce qu'il sait ce qu'il aimerait en retirer.

Il nous semble que les préoccupations d'une telle soirée peuvent être de deux ordres :

a) utilitaires :

Les devoirs à domicile. — Comment le maître s'efforce-t-il de les préparer afin de les rendre rentables. — Comment les parents peuvent-ils aider efficacement leur enfant — Ce qu'il faut faire — Ce qu'il ne faut pas faire — Nécessité pour eux d'informer le maître du temps que met l'enfant à faire ses devoirs, etc.

Le problème de la note

Comment renseigner les parents sur l'effort de l'enfant (indépendamment des notes).

Le rouge à ongles — La tenue des cahiers et leur correction.

La course d'école.

L'argent de poche, etc.

b) informatrices :

L'enseignement de la géographie, ou de l'histoire, ou de l'orthographe ou du calcul avec exemples à l'appui et projection (épidiascope) des bons cahiers (des mauvais on n'en dira que quelques mots sans faire de personnalité).

Il va sans dire qu'il faut à ce contact beaucoup de doigté, pas mal d'abnégation (on ne récolte pas que des encouragements) et que nos jeunes collègues feront bien d'organiser leur première rencontre en collaboration avec l'autorité scolaire, président de commission scolaire, directeur, inspecteur qui pourront les aider à maintenir la discussion sur le plan désiré. Rappeler aux parents que le cas particulier de leur enfant doit être abordé pendant l'heure de réception prévue à l'horaire hebdomadaire.

Il y aurait encore beaucoup à dire à ce sujet ; qu'il nous suffise d'ajouter combien nous sommes heureux de voir notre bulletinier reprendre ce thème si actuel ; nous ne désirons que l'amorcer, mais il mérite d'être débattu à nouveau ici même.

B. Beauverd

Les fiches de lecture : un succès croissant

Quelques dizaines de textes littéraires publiés... Trois mille exemplaires par tirage... Le groupe de lecture de Lausanne poursuit inlassablement son activité ; il est animé par nos collègues Ch. Cornuz, Ed. Savary, A. Maeder, J.-L. Cornaz, J.-P. Duperrex et E. Buxcel. Il se réunit régulièrement afin de sélectionner des textes littéraires de valeur, d'en faire l'étude, d'y ajouter des exercices divers. Mais ces travaux ne sont pas publiés sans avoir fait l'objet d'un rodage ; en effet, nos collègues, soucieux de n'offrir que de la « belle ouvrage », reprennent ces textes dans leurs classes pour en corriger les erreurs et en améliorer l'efficacité. Ce sont les étapes qu'a franchies le texte que vous trouverez dans la partie pédagogique du présent numéro : *La fête scolaire*, par Jean Lhôte. Lisez-le, il vous séduira. La gamme des exercices vous permettra de travailler à la fois avec des élèves du degré moyen et du degré supérieur. Mais surtout ne le recopiez pas au tableau noir, car pour 5 centimes la feuille vous pouvez obtenir tous les exemplaires que vous désirez (un vrai prix-choc). Un franc et quelques centimes suffisent donc pour que chaque élève reçoive sa feuille.

Les collègues qui s'intéressent à ces publications ont conclu un « arrangement » avec le groupe de lecture : ils s'inscrivent afin de recevoir, lors de chaque parution, le nombre de textes nécessaires à leur classe. Faites comme eux, vous en serez satisfaits.

Il va sans dire que vous pouvez également commander les textes après leur publication dans l'« Educateur ». Mais ne commandez pas d'anciens textes, car *tout est épuisé*. Une exception cependant : Il reste quelques exemplaires des trois dernières parutions :

a) Fernand contre le ciel. (G. Roud.)

b) Nénuphars. (M. Webb.)

c) La mante religieuse. (M. Pagnol.)

Une seule adresse pour les commandes par écrit ou par téléphone : Charles Cornuz, instituteur, Chalet-à-Gobet/Lausanne. Téléphone (021) 4 41 14. CCP II 3454.

AVMG

Demain, samedi 5 octobre, se déroulera la **journée bisannuelle** de l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique.

Rassemblement à 8 h. 30 devant la salle de gymnastique de La Tour de Peilz. Pour de plus amples renseignements, consulter l'« Educateur » du 27 septembre.

Cours d'orientation, région lausannoise : Date définitive 12 octobre, Chalet-à-Gobet. Renvoi au 19 en cas de pluie.

Société suisse des Maîtres de gymnastique Publication des cours d'hiver 1963

Le Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, les cours suivants pour le corps enseignant :

a) — Cours de ski du 26 au 31 décembre 1963

1. Les Diablerets
2. Les Monts-Chevreuils (l'un des groupes du cours formera la classe préparatoire pour le brevet d'I.S., voir les conditions, cours No 8)
3. Wengernalp
4. Sörenberg
5. Flums-Berg
6. Stoos
7. Seebenalp
8. Iltios. Ce cours préparatoire pour la Suisse allemande au brevet d'instructeur de ski est obligatoire pour les candidats au cours de brevet d'instructeur de ski qui aura lieu au printemps 1964, cours organisé par l'I.A.S. Les exigences aux cours préparatoires sont très grandes. Les candidats doivent joindre à leur formule d'inscription une attestation indiquant qu'ils ont déjà suivi un cours de ski (dates, lieu, directeur).

b) — Cours de patinage du 26 au 31 décembre 1963, à Moutier. Le programme de ce cours comprendra l'étude de jeux en salle pour éviter une trop grande fatigue des participants.

REMARQUES :

Participants : les cours de ski et de patinage sont destinés aux membres du corps enseignant en fonction et qui enseignent le ski, le patinage ou participent à la direction de camps. Les cours sont mixtes.

Indemnités : une subvention de Fr. 30.- au minimum et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile au lieu du cours.

Inscriptions : on ne peut s'inscrire qu'au cours le plus proche du lieu où l'on enseigne. Toute inscription préalable entraîne naturellement la participation au cours.

Les maîtres désirant participer à un cours doivent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique ou de la section de gymnastique d'instituteurs, ou à M. Max Reinmann, maître de gymnastique, Hofwil b-Münchenbuchsee.

Cette formule d'inscription dûment remplie sera retournée à M. Max Reinmann pour le samedi 16 novembre au plus tard.

Tous les maîtres inscrits recevront une réponse jusqu'au 7 décembre. Nous les prions de bien vouloir s'abstenir de toute démarche inutile.

Lausanne, août 1963.

Liste des dépositaires des formules d'inscription :

<i>Jura bernois :</i>	M. Gérard Tschoumy, av. de Jorette, Porrentruy.
<i>Genève :</i>	M. Jean Stump, rue Adrien-Lachenal 1, Genève.
<i>Fribourg :</i>	M. Léon Wicht, Champ-Fleuri 3, Fribourg.
<i>Neuchâtel :</i>	M. Willy Mischler, Brévards 5, Neuchâtel.
<i>Tessin :</i>	M. Marco Bagutti, Massagno.
<i>Valais :</i>	M. Paul Curdy, av. Ritz, Sion.
<i>Vaud :</i>	M. Numa Yersin, ch. Verdonnet 14, Lausanne.

Mémento

- 5. 10. 63 : **AVMG** : Assemblée générale bisannuelle, La Tour de Peilz.
- 9. 10. 63 : **Guilde de travail** : Imprimerie à l'école.
- 12. 10. 63 : **Moudon**, 14 h. 30 : Course d'orientation de la Broye.
- 16. 10. 63 : **Guilde de travail** : Activités artistiques.
- 16. 10. 63 : **Yverdon** : Course d'orientation.
- 21-22-23. 10. 63 : **Crêt-Bérard** : Cours de perfectionnement SPV.
- 16. 11. 63 : **Assemblée d'automne** de l'Association des maîtres des classes supérieures.

Postes au concours

Bex : Instituteur ou institutrice primaire aux Dévins. Maîtresse de travaux à l'aiguille (primaire et secondaire).

Entrée en fonction : 28 octobre 1963.

GENÈVE

GENÈVE

Visite d'Universal, fabrique d'horlogerie

Sous les auspices du CIPR, les membres de l'UIG, dames et messieurs, et de l'UAEE sont convoqués à la visite de la fabrique d'horlogerie Universal, rue du Pont-Neuf 12, à Carouge.

Tous ceux qui s'intéressent à cette visite sont priés de se reporter à la circulaire qu'ils ont reçue. Mais, attention, **le rendez-vous, soit pour le 10, soit pour le 17, est avancé à 8 h. 30, le matin, au lieu de 9 h. 30.**

G. W.

Concours Néocolor

L'Association « Arts et Loisirs » organise en commun

avec la maison Caran d'Ache, un concours de dessins au Néocolor.

Tous les collègues de l'UIG qui pratiquent ce moyen d'expression artistique, peuvent y participer. De nombreux prix les récompenseront. Sujet à traiter : libre.

Format : minimum, 21 x 29,7 cm. Livraison : 10 décembre 1963. Nombre d'œuvres : indéterminé.

Prix : espèces (200, 100, 50 francs) ; nature (stylos, étuis divers).

Collègues qui vous intéressez au Néocolor, à vos craies !

R. Chabert.

NEUCHÂTEL

Cartel syndical neuchâtelois

Il a eu son assemblée des délégués réglementaire à Boudry le 21 septembre. La SPN - VPOD y envoya deux représentants. La séance comptait un nombre inusité de participants, soit cent trois, chiffre jamais atteint jusqu'ici, témoignage de la vitalité du syndicat neuchâtelois.

M. Pierre Reymond, ancien professeur, présida avec une amabilité et une distinction qui lui assurèrent, comme toujours, l'estime et la sympathie de chacun.

Les rapports des dévoués membres du comité sur la brèche sont adoptés avec reconnaissance.

Nous relevons du rapport présidentiel ce passage nous touchant directement : « *Réforme scolaire* : Le comité du Cartel aurait pu être placé dans une position assez peu confortable pour avoir préconisé un vote affirmatif. Heureusement, la SPN - VPOD, bien qu'opposée au nouveau statut, décida de voter OUI, mais en leur signalant que le texte proposé était loin de donner entière satisfaction. Il fut adopté par 10 972 OUI contre 4221 NON. La participation au scrutin ne représentait que le 16,6 %.

» Une fois de plus, nous déplorons l'indifférence des électeurs ; une fois de plus aussi, nous nous élevons contre le referendum obligatoire en matière financière, que l'on a infligé à notre canton. Nous souhaitons que la motion pendante devant le Grand Conseil conduise à sa suppression. »

On entendit en outre un exposé bien ordonné et très clair du secrétaire syndical Bernasconi sur la sixième révision de la loi sur l'AVS. Toutes les rentes seront augmentées d'un tiers à partir de 1964, espère-t-on.

On parla aussi des prochaines élections au Conseil national.

En fin de séance, l'assemblée fut appelée à voter une résolution invitant :

- à appuyer la candidature au Conseil national de M. René Neier, secrétaire syndical à La Chaux-de-Fonds, qui est qualifié pour défendre au mieux les intérêts de l'industrie horlogère ;

- à solliciter le Parlement fédéral de hâter la mise en vigueur de la sixième révision de la loi sur l'AVS (1er janvier 1964).

Ce à quoi l'assemblée se rallia sans opposition.

La journée se termina par un banquet où plusieurs discours chaleureux furent prononcés dans le silence, entre autres par deux conseillers d'Etat, MM. Fritz Bourquin et Barrelet, président du gouvernement, ainsi que par l'éloquent secrétaire de l'Union syndicale suisse Jean Möri. Le repas avait été précédé d'une réception au charmant château de Boudry où l'Etat offrait un vin d'honneur apprécié.

W. G.

SPN - Groupe des membres non affiliés à la VPOD

Lors de notre dernière assemblée générale, la décision a été prise de conclure avec la CAP (Compagnie d'assurance de protection juridique) un contrat d'assurance collective de protection juridique. Aux termes du contrat qui est entré en vigueur le 1^{er} juin 1963, la CAP garantit aux membres de la SPN non affiliés à la VPOD le paiement des frais de poursuites, d'avocat, de justice

a) lorsqu'ils seront poursuivis devant les tribunaux pénaux pour blessures ou homicide par imprudence,

ainsi que pour tous faits relatifs à l'exercice de leur profession et en relation avec leur fonction d'instituteur ;

b) lorsqu'ils seront l'objet de mesures administratives de l'Etat ou d'une autre autorité en relation avec leur mandat et leur fonction d'instituteur (renvoi, suspension, sanction, etc.).

La CAP accorde aux membres de la SPN non affiliés à la VPOD le droit de solliciter un conseil sur tout problème rentrant dans l'exercice de la profession, qu'il s'agisse d'un litige avec un élève ou ses parents, d'un litige avec un tiers, Etat, employeur, commune. S'il advient un événement (accident, infraction, litige) susceptible de motiver l'intervention de l'assurance, l'assuré devra en aviser la CAP dans un délai de 10 jours, par lettre accompagnée de toutes pièces utiles. (Conditions générales, art. 7.)

L'assureur conduit seul les pourparlers et les procès ; il traite soit à l'amiable, soit par voie de justice. Il peut en tout temps exiger remise d'un pouvoir signé par l'assuré. L'assuré prend l'engagement de ne conclure aucune transaction ni d'introduire aucun procès sans en avoir référé auparavant à l'assureur et obtenu son consentement, faute de quoi il devra supporter tous les frais y compris les prestations éventuellement déjà payées par la CAP. (Art. 8.)

Nous engageons vivement nos membres à se conformer à la teneur de l'art. 7 : aviser directement la Direction générale de la CAP à Genève, 19 rue du Rhône. Nous recommandons à nos membres d'aviser aussi le président du Comité de gérance du Fonds spécial (actuellement M. Paul Grandjean, à Fontainemelon) lorsqu'une intervention de la CAP est sollicitée et nous les invitons à ne pas engager personnellement une affaire mais à ne traiter qu'avec la CAP.

Au nom du comité : P. Grandjean, président.

Bienvenue

à Mlle Monique Humbert-Droz, institutrice à Colombier, qui vient d'entrer dans la Société.

Cours individualisé d'espéranto pour le corps enseignant

A plusieurs reprises des collègues ont exprimé le désir de se mettre à l'étude de l'espéranto. Pour répondre à ce vœu un cours d'espéranto sera organisé dès le mois d'octobre à l'intention du corps enseignant primaire et secondaire. Il permettra l'apprentissage très rapide de la langue internationale. Une ou deux soirées seront consacrées à la grammaire. Les soirées suivantes seront dédiées à la lecture, la rédaction et la conversation.

Le corps enseignant est accaparé par les tâches les plus diverses. Pour lui permettre de suivre irrégulièrement ce cours, l'enseignement sera individualisé. L'étude de la langue pourra débuter n'importe quand et être interrompue, sans porter préjudice aux autres participants. Des informations à ce sujet seront fournies lors de la première leçon.

Dates : La première soirée aura lieu au collège de La Sagne mercredi soir 9 octobre 1963, de 20.00 h. à 21.30 h. La classe sera ouverte de 19.30 h. à 22.00 h. Ce cours aura lieu tous les 15 jours et pourra être organisé ailleurs, selon le désir des participants. Voici

la date des soirées suivantes : 23 octobre, 4 décembre, 6 et 20 janvier. Ensuite interruption jusqu'en janvier 1964.

Finance de cours : Fr. 5.- par soirée.

Inscription : L'inscription peut se faire en début de soirée ou par l'envoi d'une carte postale portant les indications suivantes : Nom, prénom, adresse et téléphone, automobiliste ou non (nous mettrons en relation les automobilistes avec les non-motorisés, afin de faciliter le déplacement de chacun). Ces inscriptions, comme toute demande d'information, sont à envoyer à Claude Gacond, instituteur, *La Sagne*. Tél. 039-8 31 62.

Matériel nécessaire : Pour la première soirée : de quoi écrire. Il sera distribué une documentation qui est comprise dans le prix de la soirée : résumé grammatical, explications, etc... Dès la 2e leçon il faudra acheter les ouvrages suivants :

1. *Aventuroj de pioniro*, Edmond Privat, Stafeto, La Laguna de Tenerife, 1963. Prix : Fr. 8,60.

2. *Grand dictionnaire espéranto-français*, Gaston Waringhien, LCE, Paris, 1957. Prix : Fr. 32.-.

3. *Dictionnaire français-espéranto*, Roger Léger et André Albault, EFE, Marmande, 1961. Prix : Fr. 20.-.

Tous ces livres pourront être commandés lors du cours. Il ne sera pas proposé d'autres achats. Tout le cours est basé sur l'étude attentive de la passionnante suite de causeries autobiographiques prononcées par Edmond Privat à la radio de Schwarzenbourg dans le cadre des émissions en espéranto, et sur la rédaction de courts thèmes distribués sous forme de fiches autocorrectrices. Les deux dictionnaires proposés sont des instruments de travail indispensables qu'il vaut la peine d'acquérir dès le début de l'étude de l'espéranto.

Durant toute la durée du cours les bibliothèques des groupes espérantistes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel seront à la disposition des intéressés et le service de prêt sera gratuit. Avant et après le cours il sera possible de recevoir des informations sur tout ce qui touche au mouvement espérantiste, de faire contrôler des travaux qui n'entrent pas dans le cadre du cours : lettres, correspondance interscolaire, etc...

Durée moyenne du cours : l'expérience a prouvé que deux soirées sont nécessaires à l'acquisition passive de l'espéranto : connaissance de toute la grammaire. Il est alors possible de lire n'importe quel ouvrage à l'aide du dictionnaire. On comprend assez facilement un discours et on peut commencer à prendre part à une conversation. Pour passer de l'acquisition passive à la connaissance active de la langue, cinq à huit autres soirées sont nécessaires. On est alors capable de lire sans l'aide du dictionnaire, de parler, d'écrire. On sait la langue. Nous connaissons des espérantistes qui ont pu parler l'espéranto beaucoup plus vite. Il s'agit généralement de personnes à l'esprit analytique. Les personnes dont l'esprit est plutôt globalisant passent moins rapidement de l'acquisition passive à la connaissance active de la langue. Si vous désirez étudier avec soin l'espéranto, comptez donc dix soirées. Peut-être vous faudra-t-il moins de temps pour arriver au bout du cours, en tout cas pas plus. C'est ce qui distingue l'espéranto des autres langues et lui a permis de conquérir peu à peu le monde entier.

Section neuchâteloise

de l'Association des Educateurs espérantistes de Suisse.

JURA BERNOIS JURA BERNOIS

Société pédagogique jurassienne Pour le Congrès 1964, une enquête et des expériences

L'année prochaine, à fin juin, le corps enseignant jurassien tiendra ses assises à Tramelan. Dans la séance plénière, les rapporteurs de section communiqueront le résultat du travail accompli dans leur région. On voudrait que ce soit là l'apport de tous. Rappelons de quoi il s'agit.

Vos délégués ont choisi pour thème d'étude ce qui suit :

« L'enseignement obligatoire doit-il être modifié au vu de l'évolution de l'activité vers les carrières du tertiaire ? » Et... « Perspectives d'avenir de l'école jurassienne. »

L'élaboration de ce travail a été confiée à un groupe de collaborateurs chargés de vous faire parvenir un questionnaire grâce auquel nous connaissons l'opinion générale de notre association.

Rappel : Sont inclus dans les activités

- du primaire : l'agriculture, les mines, les forêts, les branches annexes ;
- du secondaire : l'industrie, l'artisanat, les activités de transformation des matières premières ;
- du tertiaire : les services publics ou de maison, le commerce, l'administration, les banques, les assurances, l'hôtellerie, les transports, les carrières libérales.

Indépendamment du questionnaire distribué à tout le corps enseignant, une autre formule-enquête a été

remise au « public », afin que nous sachions si l'école primaire actuelle peut améliorer sa « rentabilité » et quelles voies on lui conseille d'emprunter pour le faire.

Les garçons et les filles, en fin de scolarité, ont souvent de la peine à choisir un métier. L'école voudrait les y préparer et elle vous demande de lui aider dans cette tâche.

Les carrières du tertiaire sont de plus en plus choisies, dans le Jura aussi. Devant cette évolution, trois attitudes, au moins, sont possibles. Comment faut-il réagir ?

1. Laisser aller, tout en demandant à l'école primaire de faire de son mieux ? Et comment ?

2. Se préparer à cette évolution et y préparer les élèves de l'école primaire ? Et comment ?

3. S'opposer en recherchant, par exemple, à favoriser l'artisanat, l'industrie, l'agriculture.

Avez-vous d'autres suggestions touchant à l'école primaire placée devant cette évolution vers les carrières du tertiaire ?

Dites-le nous !

Il est vrai que bon nombre d'instituteurs et d'institutrices n'ont pas attendu l'initiative de la SPJ pour évoluer ou adopter le Plan d'études aux besoins de leur milieu. Nous demandons à ceux-là de nous faire savoir comment ils s'y prennent pour enseigner l'orthographe ou le calcul ou les sciences, pour récupérer les intelligences qui, du temps de leur enfance, ne « mordaient » pas au travail scolaire, mais qui ont dû s'intéresser plus tard à ces domaines-là pour postuler une place dans les douanes, les chemins de fer, la gendarmerie ou les PTT.

Nous demandons donc à tous ceux qui ont une expérience valable de nous la communiquer, et à tous ceux qui s'intéresseraient à une expérience nouvelle à faire dans leur classe, pendant le semestre d'hiver, de s'annoncer. Nous les prions de se rendre à l'Ecole normale de Delémont, le 24 octobre 1963, à 14 heures. Cette invitation tient lieu de convocation ; l'appui de Messieurs les inspecteurs est assuré.

Tout en respectant leur cahier des charges, les intéressés pourront trouver, dans les suggestions que nous leur ferons, de quoi animer l'un ou l'autre des domaines scolaires. Ils trouveront, ci-dessous, la liste des responsables régionaux, auxquels parviendront également, pour le 1^{er} octobre, les questionnaires-enquêtes qui ont été distribués.

La Commission du Rapport pour le Congrès 1964.

Liste des responsables régionaux :

M. Marcel Prongué, inst., Alle, pour l'Ajoie ; M. Jean Sommer, inst., Vermes, pour le district de Delémont ; M. Romain Voirol, inst., Courrendlin, pour le district de Moutier ; M. Bernard Chapuis, inst., Les Rouges-Terres, Les Franches-Montagnes ; M. Maurice Baumgartner, inst., Villeret, pour le district de Courtelary ; M. Ernest Rollier, inst., Débarcadère 51, Bienne, pour le district de Bienne-La Neuveville.

Erratum

Article « A propos de l'accès au titre d'instituteur etc. », III, No 31, p. 527, colonne de droite, 6e ligne, lire : les examens finals. E. G.

DIVERS

Recommandation N° 57 aux ministères de l'Instruction publique concernant la lutte contre la pénurie des maîtres primaires

(suite)

5. Il convient en outre de chercher à déterminer le caractère permanent ou passager de chacune des causes ainsi relevées, des relations qui peuvent exister entre elles et le sens probable que suivra leur évolution : tendance à l'aggravation, à la stabilisation ou à la résorption.

6. La situation démographique constitue l'un des points essentiels sur lesquels doit porter toute étude préalable sur la pénurie de maîtres ; c'est pourquoi il convient d'évaluer jusqu'à quel point la crise de recrutement est liée aux variations du taux de la natalité et aux mouvements de population et d'envisager les conséquences de l'évolution démographique ultérieure.

7. Dans les pays où le principe de la scolarité obligatoire n'est pas intégralement appliqué, de telles études sur la pénurie de maîtres primaires devront déterminer aussi jusqu'à quel point cette pénurie risque d'en empêcher ou d'en retarder la réalisation.

8. Quant aux pays où la prolongation de la scolarité obligatoire constitue l'une des causes déterminantes de la pénurie de maîtres primaires, ils devront entreprendre l'analyse des besoins en maîtres qui en résulte.

9. Les conditions de vie faites aux instituteurs et leur rémunération souvent insuffisante sont fréquemment considérées comme l'une des causes principales de la pénurie de maîtres primaires ; aussi convient-il d'entreprendre sans tarder des études permettant de comparer la situation des maîtres primaires avec celle qui est faite aux membres d'autres professions ayant des qualifications et des responsabilités équivalentes.

10. La pénurie de maîtres pouvant se faire sentir de manière fort inégale à l'intérieur d'un même pays, il convient d'envisager l'étude de sa répartition soit par régions soit par zones, urbaines ou rurales, et même

à l'intérieur de chacune de ces zones ; en outre, il importe de déterminer si elle est plus ou moins marquée dans le cas du personnel masculin ou du personnel féminin.

11. Il y aura finalement lieu de s'enquérir des autres causes qui, sans être de portée aussi générale que celles qui sont énumérées ci-dessus, peuvent néanmoins jouer un rôle dans la crise de recrutement dont souffrent certains pays, telles que la prolongation de la durée des études des candidats à l'enseignement, la diminution de l'effectif des classes, la réduction des horaires de service, le désir de poursuivre des études supérieures, le passage de maîtres primaires dans d'autres fonctions, dans d'autres degrés ou types d'enseignement ainsi que dans d'autres occupations.

Mesures destinées à améliorer la situation des maîtres

12. Tant que les maîtres primaires de certains pays ne connaîtront pas des conditions de vie adaptées à leurs qualifications et à leurs responsabilités, il faudra s'attendre à des difficultés de recrutement ou à une désaffection envers la profession enseignante ; aussi, parmi les mesures propres à remédier à la pénurie de maîtres, convient-il de s'assurer que leur situation matérielle et sociale est au moins aussi bonne que celle d'autres membres de la communauté ayant reçu la même formation et assumant des responsabilités équivalentes.

13. L'amélioration de la situation matérielle des maîtres se justifie d'autant plus aux yeux des responsables du financement de l'éducation que, de l'avis unanime, l'investissement scolaire constitue désormais un élément fondamental intimement lié au développement économique et social des peuples.

14. Il est indispensable que tous les pays établissent un statut relatif aux conditions économiques, sociales et professionnelles du personnel enseignant, ce statut ne pouvant que contribuer grandement à assurer la place qui revient de droit aux maîtres primaires dans la collectivité.

(A suivre.)

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

Une école à la mesure de notre temps

Cours donné par M. Georges PANCHAUD, professeur à l'Université de Lausanne, dans le cadre de l'Université populaire.

Vendredi, 1815 à 1900, Ancienne Académie, auditoire 1. Cité-Devant 3, Lausanne. 1re leçon : 18 octobre.

Les grandes étapes de la formation du système éducatif en Occident. — L'éducation aujourd'hui à un tournant. — Trois lignes de force des réformes actuelles : psychopédagogique, idéologique, économique. — Une attitude nouvelle : l'éducation considérée comme un investissement économique. — Une technique particulière : la planification de l'enseignement. — L'école pour l'individu ou pour la société ? — Etudes de quelques systèmes scolaires nouveaux. — Modes de sélection des élites : conceptions soviétiques, américaines, européennes. — L'articulation entre l'enseignement primaire et secondaire, problème-clé de toute réforme. — Adaptation des programmes à la civilisation d'aujourd'hui. — Recherches de techniques nouvelles : laboratoire de langue, machines à enseigner, télévision en circuit fermé, etc... — Recrutement et formation des maîtres. — L'éducation, enjeu des pays en voie de développement. Lutte contre l'analphabétisme. Education autochtone ou importée ? — Problèmes particuliers à la Suisse. — Conclusions.

Prix du cours (18 leçons) : Fr. 8.— (membres individuels : Fr. 7.—).

Mon cœur Te chante

La « Maison de la Bible », à Genève, vient d'éditer un recueil de chants à l'usage des enfants. (Publications de l'Action Biblique, Maison de la Bible, 11, rue de Rive, Genève.)

Les textes, appuyés sur une musique facile, visent, dans la pensée des auteurs (H. et S.

FAUTE D'ORGANISATION

Une de nos meilleures normaliennes effectue son premier remplacement ; et, de nouveau, ce qui me frappe, c'est qu'une jeune fille intelligente, ayant un bon contact, peut diminuer la valeur d'un enseignement bien donné par une faute d'organisation.

Il s'agissait du contrôle d'un problème de volumes fait à la maison. J'assiste à un trop long dialogue de la maîtresse avec une élève, désignée au hasard, qui va résoudre une nouvelle fois, au tableau noir, le problème en question. Pour l'instant, l'enfant est en panne... et, très judicieusement, l'institutrice lui tend un tube de carton, ce qui ne l'empêche pas de s'embrouiller dans le compte des arêtes et des faces.

Pendant ce temps, la classe s'ennuie et s'ébroue. Ces pauvres gosses ne voient rien : le tube leur est caché par le dos de l'interrogée. L'institutrice n'a pas eu l'idée, comme l'aurait fait n'importe quel metteur en scène de l'inciter à se placer latéralement.

Le problème est enfin terminé, la réponse, soulignée, au tableau noir !

« Combien d'entre vous ont trouvé cette réponse ? » Hélas, mon pressentiment va se trouver justifié. Dix-huit mains, sur vingt-cinq, se lèvent. Dix-huit écoliers qui ont perdu un quart d'heure ; car les explications confuses de la fillette ne constituent nullement une répétition de leur effort intellectuel de la veille, mais risquent, au contraire, de les égarer.

La cloche retentit, les enfants dévalent les escaliers.

— Vous me dites, Mademoiselle, que si l'intérêt des gosses n'a pas été assez manifeste, c'est que ceux qui avaient réussi leur devoir ne suivaient pas la leçon... ! pour autant que le moment auquel j'ai assisté mérite le nom de leçon !

Si vous aviez commencé par vérifier les résultats du travail domestique... si vous aviez donné aux dix-huit élèves qui avaient une réponse correcte un problème identique, avec d'autres nombres... si vous vous étiez occupée seulement de ceux qui n'avaient pas réussi leurs « tâches », les rassemblant devant le tableau noir, chacun apportant sa chaise... ne croyez-vous pas que le rendement de la leçon eût été meilleur ?

Notez que vous auriez obtenu un double profit de l'heure que vous venez de passer :

Une vraie leçon pour les faibles et, pour les autres, un contrôle supplémentaire ! Certains n'auraient peut-être pas réussi ce second problème, parce que c'est leur père ou leur grand frère qui a fait le premier ! Vous auriez ainsi mesuré la relativité des devoirs à domicile.

Ma sympathique stagiaire a aisément convenu de la chose. D'ailleurs, c'est en général les bonnes candidates qui reconnaissent leurs petites maladresses, les autres s'obstinent.

A. Ischer.

Grandjean), à développer le sentiment religieux chez les petits.

Quelques titres : « La petite brebis perdue », « Quelqu'un

frappe », « Mon cœur est chanté », Voilà ce qui nous rend heureux ».

L'album est joliment illustré.

M. G.

Du temps, s'il vous plaît

Peu d'entre nous se rendent compte des transformations qui attendent l'école si elle veut rester à la hauteur de la véritable mutation économico-sociale qui caractérise notre extraordinaire époque. Rappelons simplement, pour fixer les idées et suggérer les ressources d'imagination et de souplesse d'esprit qu'ils exigeront de nous, quelques-uns des impératifs posés à la seule école primaire :

- rénovation fondamentale de l'enseignement du calcul à la lumière de la mathématique nouvelle ;
- plus généralement, abandon de l'enseignement magistral traditionnel au profit d'une école où l'enfant agisse, découvre et crée. Mutation déjà souhaitée par Rousseau voici deux siècles, mais **imposée** aujourd'hui par le déferlement des techniques d'information modernes qui rendent l'exposé magistral terriblement démodé et fort peu efficace ;
- plus généralement encore, redéfinition des buts de l'école élémentaire qui, de dispensatrice de connaissances qu'elle est aujourd'hui, doit devenir de plus en plus le précieux creuset où se forment les habiletés essentielles, le havre d'ordre et de quiétude où mûrit l'âme enfantine avant le rude assaut des exigences secondaires ;
- et, « last but not least », le douloureux problème des classes terminales, où stagnent les non-intellectuels rétifs à l'école assise, écoutante et muette. Quand se décidera-t-on à généraliser des programmes, des méthodes, une ambiance en un mot, qui les valorise, les aiguillonne, et leur donne soif enfin ?

Mon propos n'est pas d'aborder aujourd'hui les problèmes autrement plus complexes de l'école secondaire, qui ajoutent à tout ce qui précède de redoutables questions de structure. Le peu que j'ai dit suffit à démontrer l'envergure des questions posées aux responsables de l'école de demain. Cette accumulation d'échéances proches ou lointaines a quelque chose d'effrayant, et rares sont ceux qui se risquent à les considérer en face.

Plusieurs se réfugient dans l'indifférence, souvent pimentée de critique. Beaucoup se disent, non sans raison, que l'œuvre journalière bien faite vaut mieux qu'agitation. Certains pourtant s'inquiètent de la relative stagnation scolaire dans un monde en rapide évolution, et offrent leur savoir-faire et leur cœur pour frayer des voies nouvelles. Ferments de l'avenir, ils consacrent peine et temps à débourber le char scolaire dont l'inertie s'anime, grâce à eux, de sursauts lourds d'espoir.

Placés à tous les degrés de la hiérarchie enseignante ou administrative, ces pionniers souffrent tous du même mal, qui freine leur élan et les empêche, presque toujours, de parachever leur travail : **le manque de temps**.

Pour rester entre nous, mais sans oublier que le mal empire avec les responsabilités accrues¹, imaginons la situation d'un instituteur conscient à la fois de la nécessité d'accomplir parfaitement sa tâche quotidienne et du rôle culturel et social qu'il peut jouer dans le village ou le quartier. 32 heures de classe par semaine, 12 heures de préparations et corrections, 2 heures consacrées aux punis et aux attardés, 30 minutes journa-

lières de lecture ou d'écoute pour rester au fait de l'actualité, une soirée, sinon deux, vouée aux activités locales, quelques minutes à sa femme, guère davantage aux devoirs des gosses, une couple d'heures volées sur le sommeil à maintenir une étincelle de culture personnelle, le compte suffit à occuper un homme. Et si de plus ce maître doit arrondir quelque peu son salaire pour élever ses enfants et parfaire leurs études (comme le prouve le budget d'instituteur publié dans un récent **Educateur**), c'est quelques heures encore qui passent à ce loisir forcé.

Supposons maintenant que ce collègue se soit signalé à ses pairs et à ses supérieurs par des idées neuves et des réalisations efficaces. Sa compétence, la haute idée qu'il se fait du métier, tout le désigne pour faire partie de l'un ou l'autre des innombrables cercles et groupes d'études où mûrit lentement l'école nouvelle.

Or, de deux choses l'une : ou notre homme refuse, conscient de la limite de ses forces, et c'est un artisan perdu pour le grand chantier. Ou il accepte, et tant pis pour sa famille. Toutes les épouses ne s'accommodent pas du veuvage pédagogique dont parlait la vaillante compagne de mon prédécesseur... Tant pis aussi pour les risques non assurés, l'infarctus qui guette, la retraite interrompue à peine entamée.

Ou bien l'on tient quatre ans, six peut-être, et l'on se retire, loin de cette machine qui vous happe et ne vous lâche qu'éreinté, et, une fois encore, une force est perdue.

Mais alors ? Comment conserver pour le grand combat qu'il s'agit de mener, sans retard et sur tous les fronts, assez de troupes disponibles ? Une seule chose est nécessaire car les bonnes volontés ne manquent pas, ni les compétences. Une seule chose, la plus précieuse des munitions dans cette bataille contre l'inertie : **du temps de libre**.

Du temps pour aller sans courir à la séance de la commission X, pour songer à loisir à ce questionnaire Z, pour mûrir à la faveur d'une pipe ce projet qui s'ébauche, pour recharger les piles à grandes foulées sylvestres, pour repenser le métier tandis que file la truite.

D'autres que moi se sont donné pour tâche de défendre notre statut matériel, et demandent inlassablement pour les éducateurs un salaire digne de la mission que le pays leur confie. Ils font bien. Mais trop peu ont songé jusqu'ici à réclamer, pour ceux qui se dévouent à construire l'avenir en dehors de leur tâche officielle, le loisir, cet autre viatique tout aussi nécessaire.

Encore une fois, de deux choses l'une : ou les pouvoirs publics estiment de leur seul devoir l'élaboration de l'école nouvelle, ou ils reconnaissent ouvertement que la collaboration des enseignants leur est indispensable pour mener à chef les innombrables travaux de détails qui attendent les novateurs.

¹ Donnons pour seul exemple les conditions de travail des inspecteurs vaudois, dont l'effectif est resté le même depuis 20 ou 30 ans. Point n'est besoin d'insister sur l'accroissement de leur besogne durant ce laps de temps, si l'on sait que les classes « supérieures », pour ne citer qu'elles, ont doublé en 20 ans, que les examens d'admission se sont généralisés, que l'institution des classes rapides à l'Ecole normale et, d'une manière générale, le renouvellement accéléré du corps enseignant, réclame des inspecteurs une présence plus suivie dans les classes tenues par des jeunes, etc. etc. Comment exiger du collège des inspecteurs, dans de telles conditions, le travail de prévision à long terme et d'aménagement qui devrait être le sien ?

Dans ce dernier cas, n'est-il pas légitime de souhaiter que le temps offert par ces ouvriers bénévoles ne s'ajoute pas à leurs fonctions officielles ? Ne pourrait-on pas, comme il se fait dans l'industrie, fixer les séances de travail pendant les heures ouvrables et remplacer le maître à son pupitre ? Il y a presque partout des remplaçants occasionnels qui accepteraient ces missions de courte durée.

J'irai même plus loin. Pourquoi ne pas décharger de tout ou partie de ses obligations, et pour le temps qu'il faudra, tel haut fonctionnaire, inspecteur, professeur ou simple instituteur, dont les compétences dûment re-

connues amèneraient à maturité telle étude ?

Et qu'on n'agite pas le spectre détestable de la pénurie. Bien sûr que des perturbations mineures en résulteront, voire ça et là des heures, des jours d'enseignement perdus. Mais quel moissonneur s'est jamais refusé à semer d'abord, à perdre son bon grain pour le retrouver ensuite, dix fois multiplié ? Assez de travail à la petite semaine, de compétences inemployées ! Les échéances qui nous attendent réclament autre chose que ce minutage absurde imposé trop souvent aux meilleurs d'entre nous.

J.-P. Rochat

Pays-Bas : une leçon de géographie

Buts : Utiliser, pour faciliter la compréhension, puis l'acquisition, quelques notions présentées par le manuel Rebeaud « Géographie universelle ».

Les élargir, les mieux fonder encore, en utilisant à cet effet « Pays-Bas », par Jacques de Sugny (« Atlas des Voyages », Ed. Rencontre, 1962).

Ci-dessous, on trouvera :

a) les éléments d'une leçon sur la mer, danger permanent aux Pays-Bas ; matière à utiliser par le maître ;

b) deux exemples de travaux personnels, ou de groupe, fondés sur des recherches dans l'« Atlas des Voyages » (AV dans la suite du texte), à propos des grands problèmes géographiques traités de manière forcément rapide dans un exposé.

Pour utiliser ces questionnaires orientant des travaux de développement, il conviendra de les recopier sur fiches, sans y noter autre chose que la teneur des questions et indications, ainsi que les seules références à l'AV...

A. Eléments d'une leçon

Atlas scolaire, carte, p. 35, ou carte murale. Observation. La carte des Pays-Bas présente une particularité que n'offrent pas les autres Etats d'Europe, du moins dans sa partie occidentale : à trouver. (Une notable partie du territoire est située au-dessous du niveau de la mer.)

On peut utiliser une cuvette pour matérialiser le fait, puis, éventuellement, en tirer un schéma. Faire flotter la cuvette vide, ou contenant une légère épaisseur de sable, sur un bassin :

- niveau de l'eau du bassin → Mer du Nord
- bord de cuvette, choisi → Région côtière La Haye-Le Helder au hasard
- fond de la cuvette → IJssel Meer
- à l'opposé du bord choisi précédemment, sur un diamètre → Région Arnhem-Groningue.

« Ce pays est VOLÉ A L'EAU » (AV, p. 14). Expliquer. Il a fallu, littéralement, l'arracher à la mer. « Plin l'ancien est venu ici, vers 50 av. J.C. Tout ce qu'il a su en dire, c'est qu'on ne sait si ce pays appartient à la terre ou à la mer » (AV, p. 14).

« S'il n'y avait pas de Hollandais, il n'y aurait pas de Hollande » (AV, p. 9).

Ce pays est-il « volé » à la seule eau de mer ?

La carte en dit long à ce sujet : examen soigné du parcours des fleuves ; leur nom, cas du Rhin qui se divise en bras considérables. « Ce pays... est plat, et les fleuves s'y étalent en gigantesques deltas qui noieraient tout, si on n'y veillait pas » (AV, p. 14).

L'« ennemie N° 1 » : LA MER. On la combat :

— Par la construction continue des digues (AV, pp. 67-72). « Qui n'arrête pas les eaux ne mérite pas la terre », affirme un proverbe zélandais. Les deux chapitres formant les p. citées constituent un recueil assez complet de notations précises, de faits qu'on peut citer.

« Des réminiscences idiotes : les pyramides, le Dnieprostoï, le pont de San Francisco ? Ce sont des bibelots à côté de ça » (AV, p. 69).

— Par l'assèchement des régions situées jadis sous l'eau. Le problème des « polders » (AV, pp. 68-69).

Le « polder » une fois sec, il faut le... dessaler.

« La mer, c'est aussi du sel, 20 gr par litre. Au-dessus de 2,5 g, l'alimentation de l'homme est compromise. Or chaque canal en promène des tonnes » (AV, p. 68).

— Par l'établissement de canaux, pour évacuer les eaux, notamment celles qui proviennent, du ruissellement (manuel Rebeaud, fig. 45 à relever en la complétant : sens de l'eau ?)

— Par des moulins à vent, actionnant autrefois des roues à godets, de nos jours des pompes (AV, pp. 14-15, abondants renseignements).

Et l'on peut se servir, en conclusion, pour le citer, ou le faire peut-être noter, du texte de Claudel (AV, p. 258) :

« Ici, on est l'habitant d'une nappe liquide et végétale, d'une plateforme spacieuse... »

Permettons-nous d'y ajouter, pour résumer d'une formule les éléments de la leçon.

... et sans cesse menacée par le danger permanent de la mer.

Eléments d'un questionnaire de développement pour l'élève.

(Fiche personnelle ou de groupe)

I. LES DIGUES NÉERLANDAISES

1. Quelle superficie de terres a-t-on pu reconquérir sur la mer aux Pays-Bas durant les six derniers siècles ? (AV, p. 67) (520 000 ha).

2. Cherche lequel de nos cantons atteint à peu près la même étendue (Valais). Essaie d'imaginer la Suisse privée du canton d'... . Au besoin, dessine une carte de notre pays ainsi diminué. Et apprécie les efforts hollandais. Situe à peu près la date de leurs débuts.

3. Cherche le sens du terme *raz de marée*.

Lis ensuite AV, p. 67.

Puis explique ce qu'est un « vloed » (raz de marée imprévisible).

3. Toujours en suivant le texte de l'AV, p. 67, montre, par un croquis schématique, comment le « vloed »

prend naissance et se propage vers la côte néerlandaise (onde de marée N° 1 par le nord de l'Ecosse, onde de marée N° 2 par la région de la Manche).

Conséquences d'un tel cataclysme ? (AV, pp. 67-68).

5. Un cas d'inondation volontaire... et ses suites : lis AV, p. 68. (1945 : pour chasser l'armée allemande, on a crevé les digues de Walcheren. « *La moitié des habitants de la région vécurent 18 mois dans leurs greniers* »).

(Fiche personnelle ou de groupe)

II. LE « POLDER » NÉERLANDAIS, TERRE SALÉE

1. Lis ou relis (AV, p. 68) l'avis de l'agronome sur le problème du sel dans les polders.

2. Fais l'expérience suivante, pour laquelle tu prendras un récipient de verre si possible gradué, de l'eau, du sel de cuisine ou du sel marin (écrase les gros cristaux), une cuillère :

Prendre 1 l d'eau au robinet.

Lui ajouter 2,5 g de sel dûment pesés.

Dissoudre complètement le sel, en remuant avec la cuillère. Goûter.

Recommencer avec 1 l d'eau du robinet et 20 g de sel.

Goûter à nouveau... et apprécier.

C'est une eau pareille à celle-là qui imprègne le fond des polders.

3. Pourquoi le sel est-il à craindre ? (AV, p. 69)

(« *File partout et brûle la terre* »)

4. Pourquoi les ingénieurs responsables de l'assèchement ont-ils prévu de garder des lacs entre les polders ? (AV, p. 75)

« *Cette masse d'eau sera nécessaire pour l'équilibre hydraulique jusqu'à la frontière allemande... Et son eau aide à dessaler la terre.* »

5. Essaie de garder un bouquet de fleurs dans l'eau salée à 20 gr par litre (expérience à poursuivre quelques jours). Conclusion ?

Robert Genton

« Tout est intéressant... »

C'est dans un film intitulé « Giuseppina » qu'un sympathique Italien dit ces trois mots à sa fillette, devant sa colonne d'essence. Avec sa quelconque chevelure noire en désordre, ses jambes trop grêles, ses mains trop grosses et sa démarche disgracieuse, Giuseppina n'a rien de la jolie vedette pomponnée. Mais, son regard est très bon, le dessin de sa bouche décèle une enfant intelligente. Vous devinez sa délicatesse dans sa façon de tapoter les barreaux du canari, d'envelopper de ses mains chaudes le poussin nouveau-né, de présenter trois fleurs à la jeune mariée... en panne ; dans son empressement à pomper l'eau pour la dame du pique-nique au parasol, dans sa façon ingénument hésitante de répondre à l'invite du danseur professionnel de passage. Et c'est là, séance tenante, sur le macadam de la station, qu'elle vous offre, avec son cavalier occasionnel, une improvisation de marche rythmée, de pirouettes aussi impeccables qu'étourdissantes, dont sont bannis ces déhanchements pour le moins inesthétiques et ses piétinements bêtes de négrilles, que tout snob de 1963 se doit d'applaudir. Vraisemblablement, Giuseppina n'a pas appris la danse, mais sa qualité de fille du Midi lui a donné un sens inné du rythme.

A vrai dire notre petite danseuse s'ennuyait dans cette station perdue, dont seuls quelques arrêts quotidiens d'étrangers rompaient la grisaille. Mais son père, ce simple mécano-vendeur de benzine, est un homme exceptionnel. Il a empli tant de réservoirs assoiffés, il a fait tourner doux tant de roulements grinçants, il a rendu leur mouvement à tant de bielles grippées, qu'il s'est forgé une âme de dépanneur en tous genres. Et quand Beppo, ce petit bout d'homme de 6 ans, s'arrête devant la colonne avec sa « voiture », vous assistez à un parfait simulacre de livraison d'essence, avec tous ses rites ; alors que Beppo s'en va crânement, tirant sa caisse cahotante sur quatre petites roues pleines, Giuseppina s'approche de son père et s'étonne qu'il trouve du temps à perdre avec Beppo. Et voilà bien le clou de ce charmant film psychologique : le mécano-philosophe pose sa main dure et fine sur la frêle épaule de sa fille pour lui dire en substance : « Ma petite, Beppo m'intéresse parce que tout m'intéresse, retiens bien que c'est là le secret du bonheur ».

De plus, ce film nous offre la joie communicative, exubérante et saine à la fois, d'une noce villageoise. Le repas a lieu en plein air, sous les feuillages irisés

du Midi : bonne chère, le chianti rutilant dans les verres ensoleillés. Une joie pleine, sans ombre, sans un seul visage terne. Incontestablement, ces méridionaux nous apprennent à rire, dans les justes proportions. Reconnaissons humblement que la leçon n'est pas superflue, dans un pays où nos airs guindés, notre suffisance ou nos calculs empoisonnent trop souvent la joie pure.

Ajoutons que les couleurs sont d'une netteté et d'une luminosité remarquables. Peu de paroles : il faut surtout voir.

Financé par la firme BP, ce film est un modèle du genre quant à la discrétion de l'intention publicitaire. Et l'on pourrait défier bien des spectateurs d'y déceler, en première vision du moins, un quelconque objectif commercial. Il nous a été gracieusement présenté, avec d'autres films documentaires : « Antarctique Camp I », « Episode en forêt vierge », « Le Soleil perdu » (Indiens d'Amérique). Mes trente-quatre écoliers de tous âges ont admiré les prouesses des explorateurs du sixième continent blanc. Ils ont joué intensément de la progression de la caravane blanche et noire dans les forêts de l'Amazonie. Ils se sont ralliés aux vivats des chatoyants Indiens, face aux exploits équestres de leurs « cow-boys » dompteurs.

L'essentiel est qu'ils aient compris que... « tout est intéressant ». C'est pourquoi nous devons nous réjouir qu'en terre romande le « film à l'école » soit à l'ordre du jour.

Ls P.

Note de la rédaction : Dans le même domaine — celui du cinéma éducatif sans intention didactique particulière — nous recommandons vivement le documentaire « Quatre enfants du monde » qui s'obtient gratuitement sous le numéro 647 à l'ambassade du Canada, Kirchenfeldstrasse, à Berne.

D'une durée totale de soixante minutes, ce film est une étude de l'éducation familiale dans quatre pays différents : tour à tour apparaissent sur l'écran, croquées sur le vif et sans apprêts, quatre familles paysannes de l'Inde, de France, du Japon et du Canada.

Remarquable document sur les mœurs comparées de ces milieux si différents, mais aussi et surtout, avec des grands élèves, prétexte à discussion passionnante sur les diverses méthodes d'éducation et sur les rapports parents-enfants.

Un riche après-midi en perspective pour une fin de trimestre !

Pour les petits

Une moisson d'idées avant l'hiver

CHANT : TITRES

La ferme enchantée
Chantez, jouez !
Pour la gaieté des petits
Mes chants et mon pipeau

Petites voix, petites
jambes. (jeux rythmés)
Six chansons à mimer

RÉCENT :

De la terre aux étoiles
Au clair du soleil
Gentil coquelicot
Vents de chez nous
Le petit chemin de mousse
Les chansons espiègles
avec accent de guitare
Chante et danse
Chante à Dieu
Chante ta joie

TOUT RÉCENT :

Guitare, jeux et chansons
Les chansons de Mamie I

Les chansons de Mamie II

**HISTOIRES :
les moins
connues ;**

Le petit monde des histoires
On raconte...

Contes des quatre vents
365 histoires avec poèmes

**POÈMES :
Il n'y a rien de
tout récent.**

TITRES
Notre petit monde
Images

AUTEURS, COMPOSITEURS

10 chansons en 3 langues
rondes et chansons
M. L. Sérieyx
Poèmes de Vio Martin
M. L. Sérieyx
textes : L. Bron-Velay
A. Porta

M. Cl. Pichaud
S. Herbinière-Lebert
J. Riondet, P. G. Amiot

Mary Alain
Annie Valloton

Yves Barsac
Poèmes de M. Carême
et P. Chaponnière

Florence Houlet
Contes recueillis par
Mathilde Leriche
Natha Caputo
K. Jakson

AUTEURS, COMPOSITEURS
Simone Cuendet
L. Hirsch

EDITEURS

Alphonse Leduc
Henn-Chapuis Genève
Philippo Paris

Fœtisch Lausanne

Fœtisch Lausanne
Fœtisch Lausanne

G. Delrieu Nice
Editions du Seuil
Editions du Scarabée
Editions du Scarabée
Salabert

Schott Frères
Delachaux et Niestlé

Henn-Chapuis Genève
Fœtisch Lausanne

Fœtisch Lausanne

Delachaux et Niestlé
Bourrelier

Fernand Nathan
Les deux coqs d'or

EDITEURS
Spes Lausanne
Delachaux et Niestlé

La chenille

Une chenille
Dans cette boîte
En son cocon
S'est enfermée
On me dit qu'un papillon
En sortira...
On verra.

Les bêtes que j'aime
Farandoles et fariboles
Perce-neige

Le papillon

J'ouvre mes ailes
Et je vole dans le bleu.
Je me pose sur une fleur
Et je bois une larme
Qui brille dans son cœur.

Père Castor
Cl. Roy et A. Zabransky
Thérèse Baudet, Norette
Mertens, Ella Roller

Flammarion
Guilde du Livre Lausanne

Delachaux et Niestlé

Le grillon

Tri ! tri ! tri ! tri ! Petit grillon,
Je me cache dans la jonchée,
Et dans l'herbe haute ou fauchée,
Tri ! tri ! tri ! tri ! Je racle mon violon.

Le lézard

Le petit lézard aux yeux vifs
Sort de son mur... frrt ! le voilà.
Il croque un moucheron, hop-là !
Il gobe un insecte furtif.
Mais attention... n'approchez pas,
Car le petit lézard craintif
Tourne la tête... et puis s'en va.

Voici des roses

Choix de poèmes

Bourrelier

Je suis le vent

— Ouvrez les gens ! Ouvrez la porte !
 Je frappe au seuil et à l'auvent.
 Ouvrez les gens ! Je suis le vent.
 Qui s'habille de feuilles mortes.
 — Entrez, monsieur, entrez le vent,
 Voici pour vous la cheminée
 Et sa niche badigeonnée,
 Entrez chez nous, monsieur le vent.

Verhaeren

Bouquet

Norette Mertens
Ella Roller

Delachaux & Niestlé

Les zoulous

Ils ont des huttes de roseaux,
 de baguettes tissées
 comme une toile d'araignée.
 On dirait de gros chapeaux
 ou bien des melons
 très ronds.

Printemps

La feuille a des chants,
 Les herbes résonnent ;
 Les buissons bourdonnent,
 C'est concert aux champs.

Th. Gautier

Le tir aux pipes

Pif, paf ! C'est le tir aux pipes.
 — Etes-vous adroit ?
 Prenez une carabine
 Et visez tout droit.
 La pipe vole en éclats !
 La fragile pipe en terre,
 Et le bon monsieur reçoit
 Deux fleurs pour sa boutonnière.

La lecture fouillée du mois...

Le rideau se leva sur l'orchestre au grand complet, qui avait pris place dans le décor du premier acte pour interpréter la « Marche Lorraine » et « La Marseillaise ». Monsieur le Maire monta ensuite sur la scène, avec son écharpe tricolore, et fit un discours très applaudi qui se terminait par : « Et maintenant, place aux artistes ».

Ma mère, rouge d'émotion, donna le signal du départ et déboucha à reculons sur la scène, vérifiant d'un œil sévère si nous avançons bien en rangs impeccables... Quand elle fut arrivée au niveau du trou du souffleur, elle nous fit aligner sur le devant de la scène et prendre nos distances, comme nous avions coutume de le faire à l'école...

Ma mère battit une mesure pour rien et, avec l'orchestre, nous attaquâmes vigoureusement : « C'est nous la garde montante, nous arrivons, nous voilà ! ». Pour conserver le rythme, nous marquions le pas sur place. Mais cette habitude scolaire eut très rapidement les plus fâcheuses conséquences. La poussière, enfermée depuis longtemps dans le vieux plancher du théâtre, se mit à ressortir sous l'effet de nos battements de pieds et s'éleva doucement en un nuage blanc. En dépit des aveuglantes lumières de la rampe, nous aperçûmes dans la pénombre des alignements de visages ébahis qui nous dévoraient du regard avec attendrissement. Aux yeux de nos parents, nous devions être le plus merveilleux spectacle, baignés dans la lumière multicolore des projecteurs et enveloppés par le nuage blanc de la poussière qui montait des planches.

Le public, dérouté au début par ces circonstances imprévues, fut petit à petit séduit par l'harmonie de notre chœur à plusieurs voix et surtout par le spectacle de ses propres enfants alignés sur la scène. Quand nous eûmes terminé et que ma mère se fut retournée vers la salle pour faire un salut timide, parents, oncles, tantes, cousins et amis se mirent à applaudir avec un tel enthousiasme qu'il fallut exécuter le dernier couplet une seconde fois.

Ce fut un triomphe.

D'après Jean L'HOTE, La Communale, Ed. du Seuil.

a) Lecture

Montre, en lisant, le souci de l'institutrice qui veut présenter d'une manière parfaite ses jeunes chanteurs, laisse deviner le sourire amusé de l'auteur quand la poussière s'élève doucement du plancher.

b) Compréhension (choisir ce qui convient)

- Cette soirée s'est déroulée en Suisse, en Espagne, en Italie, en France ;
- sur une scène souvent utilisée, rarement utilisée ;
- sur la scène d'une capitale, d'un village, d'une ville de province.
- Jean L'HOTE est le nom de Monsieur le Maire, du chef d'orchestre, de l'auteur, du fils de l'institutrice.
- Le public est indulgent, inquiet, amusé, sévère, froid, nerveux, hostile.
- Le spectacle, aux yeux du public, était le plus merveilleux : parce que l'orchestre jouait bien, parce que les enfants marchaient en cadence, parce que le discours du maire avait du style, parce que les acteurs étaient les enfants du public.
- La poussière qui s'élevait du plancher interrompit la production, troubla la présentation, ajouta une note comique au spectacle, dérouta les petits chanteurs.

c) Vocabulaire

1. Voici un inventaire des mots qui se rapportent au théâtre ; classe-les dans une des catégories suivantes : a) le personnel du théâtre ; b) les pièces ; c) les parties de la salle ; d) les gens de théâtre.
 Un strapontin - le comédien - la farce - le poulail-
 ler - le jeune premier - la danseuse-étoile -
 l'« étoile » - la tragédie - le drame - les galeries -
 les balcons - l'orchestre - l'opéra - le ballet - le
 machiniste - le souffleur - le figurant - les décors -
 les coulisses - l'acteur - la rampe - la scène - le
 pompier - les loges.
2. Une écharpe tricolore a trois couleurs ; une écharpe
 . . . en a deux, une écharpe . . . en a plusieurs. Un
 ciel sans couleurs est un ciel . . .

3. *Dérouté* signifie ici : écarté de sa route, déconcerté. Il est employé au sens propre, au sens figuré.
4. Des visages *ébahis* sont des visages amusés, des visages curieux, des visages stupéfaits, des visages attentifs, des visages endormis.

d) Construction

1. Nous *avons coutume de...* Emploie dans une phrase les expressions : « c'est l'usage de ... », « nous avons l'habitude de ... », de coutume, ... ».
2. *Battre une mesure pour rien.* Emploie dans une phrase les expressions : « battre les cartes », « battre des mains », « battre monnaie », « battre les bois », « battre en retraite ».
3. Ma mère, *rouge d'émotion...* ; le renard, *rouge de ...*, quitta la cigogne ; ma mère, *rouge de ...*, accepta mon cadeau ; le menteur, *rouge de ...*, avoua sa faute ; mon père, *rouge de ...*, m'enferma dans ma chambre.
4. Ma mère, *vérifiant d'un œil sévère...* ; les élèves suivaient l'expérience *d'un œil ...* ; la chatte contemplait ses petits *d'un œil ...* ; mon père, quand je lui avouai ma faute, me regarda *d'un œil ...*.
5. « Quand ma mère se fut retournée vers la salle pour faire un salut timide, parents, oncles, tantes, cousins et amis se mirent à applaudir avec enthousiasme. »
Imite cette phrase :
« Quand la fermière eut ouvert la porte du poulailler, ... »

« Quand la récréation eut sonné, ... »

« Quand ... »

6. « En dépit des aveuglantes lumières de la rampe, nous apercevions dans la pénombre des alignements de visages ébahis. »

Même devoir :

« En dépit du vent violent, ... »

« En dépit de la tristesse de mes parents, ... »

« En dépit ... »

e) Rédaction

— La poussière soulevée n'a pas gâté le plaisir des spectateurs et celui du public. Imagine une fin contraire, où le nuage blanc aurait eu vraiment *les plus fâcheuses conséquences*.

— A ton tour, raconte *un épisode* de votre soirée scolaire, ou d'une soirée à laquelle tu as assisté.

— Donne *un titre* au texte.

f) Grammaire

« Pour conserver le rythme, nous marquons le pas sur place. »

Indique le sujet et les différents compléments du verbe « marquons ».

On peut obtenir ce texte et les exercices au prix de 5 centimes l'exemplaire chez Chs Cornuz, instituteur, le Chalet-à-Gobet s/ Lausanne. Une carte ou un simple coup de téléphone au No (021) 441 14 suffisent.

Pourquoi plus de sucreries ?

« Maman, j'ai pas reçu de bonbons aujourd'hui. D'habitude, Madame Gruber m'en donnait quand je faisais les commissions. Pourquoi pas aujourd'hui ? »

Dernièrement, beaucoup de mères de Steckborn furent ainsi questionnées par leurs enfants, qui ne recevaient plus de l'épicier du coin la friandise habituelle. Cette innovation déçut passablement les gosses. Depuis des années ils en avaient pris l'habitude et c'était souvent la seule raison de leur empressement à faire les commissions. Pourquoi cela devait-il cesser ? Les sucreries étaient si petites : qui au monde pouvait être assez pingre pour les leur refuser ? Non, les enfants ne comprirent vraiment pas et leurs mamans eurent toutes les peines du monde à éclaircir ce problème. Il s'agissait, comme on l'apprit bientôt, de la santé des dents auxquelles ces sucreries causaient un tort considérable. Et c'est ainsi que, dans tout Steckborn, aucun négociant ne donnera plus de bonbons aux enfants.

La commission dentaire des écoles de Steckborn, en effet, a entrepris une action démontrant l'urgence des mesures à prendre pour la santé des dents. Un appel officiel a été lancé aux détaillants, les priant de ne plus donner de sucreries aux enfants.

« C'est très gentil de votre part, dit en substance la commission dentaire, de faire plaisir aux enfants en leur remettant une petite sucrerie. Mais nous vous prions de nous aider dans notre action pour la protection et la santé des dents de nos enfants. Nos médecins-dentistes constatent toujours davantage que les sucreries ont un effet néfaste sur les dents. Ils mènent une lutte constante contre la carie, mais leurs efforts

demeurent impuissants si leurs recommandations ne sont jamais suivies. C'est un fait établi que les hydrates de carbone, c'est-à-dire les féculents et les sucres, se décomposent en acides quelques minutes déjà après leur ingestion dans la bouche. C'est pourquoi il est indispensable de les éliminer par le brossage après chaque repas et de ne pas en consommer entre deux. Nous vous demandons de chercher quel autre petit plaisir pouvait être offert aux enfants. Nous pensons qu'il serait possible, sans plus de frais, de leur donner des noisettes, des amandes, des pommes (naturellement pas les plus grosses et les plus belles !) et d'autres fruits, ou bien un petit journal illustré, adapté à leur âge. Peut-être aussi tous ces extras vous apparaissent-ils superflus et que bon nombre des clients vous approuveront entièrement si vous y renoncez à l'avenir. Et vous contribuerez ainsi par la même occasion à l'éducation des enfants. »

Ainsi s'exprima la commission dentaire des écoles. Les enfants furent naturellement déçus et les négociants eurent quelques scrupules aussi. Mais comme chacun y mit du sien, tout alla bien et l'on s'accoutuma bientôt à ce nouvel état de choses. Les pâtisseries convinrent entre eux de ne plus donner de sucreries aux enfants et apposèrent à cet effet une petite affiche dans leurs vitrines. Et les parents à leur tour ne ménagèrent pas leur contentement de voir cette action poursuivre un but aussi utile.

Service de presse de
la Société suisse d'odonto-stomatologie

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Séjour à ski aux Marécottes

Le Ski-Club de Delémont informe le corps enseignant qu'il possède aux Marécottes, en Valais, un chalet confortable et bien équipé, pouvant recevoir environ 45 hôtes. Il comprend des lits et des couchettes, une cuisine moderne, douches, salle de bains, grand réfectoire.

Le prix de location est, pour les écoles, de Fr. 75.— par jour, tout compris.

On peut passer, aux Marécottes, d'excellentes vacances de ski et plusieurs classes y ont déjà vécu des jours inoubliables.

Le chalet est libre du 5 janvier au 8 février 1964 et du 23 février jusqu'au 25 mars. Les maîtres que cela intéresserait sont priés de s'adresser par écrit, avec indication de la date désirée, à Me Pierre Christe, avocat à Delémont.

Vient de paraître: aux Editions Fœtisch Frères S. A.,
Lausanne

AU DIAPASON

recueil de 100 chœurs mixtes « a capella »
publié en collaboration avec la Société Cantonale des
Chanteurs Vaudois



Seul l'essai pratique

permet de juger d'un produit en connaissance de cause. La boîte de couleurs opaques Pelikan surmontera victorieusement cette épreuve. Elle s'est imposée pour l'enseignement du dessin dans presque tous les pays du monde.

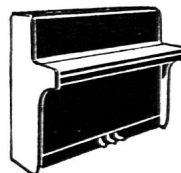
Ses teintes intenses et bien couvrantes conviennent à la façon de peindre des écoliers. Les godets de couleurs sont maintenus par des renforcements dans le fond de la boîte. On peut facilement les enlever pour nettoyer la boîte et les échanger rapidement contre de nouveaux. Les bords et les coins repliés de la boîte empêchent qu'on ne se blesse.

La boîte de couleurs opaques Pelikan est le fruit de plus de 120 ans d'expérience dans la fabrication de couleurs.

Il est toujours difficile de convaincre par des paroles. Un essai pratique est préférable. Sur demande, nous enverrons volontiers aux maîtres de dessin une boîte de couleurs Pelikan 735/12 gratuite à titre d'échantillon.



Günther Wagner AG - Pelikan-Werk - Zurich 38



Toutes les marques, tous les prix!
Neufs et d'occasion.

Grand choix entièrement révisés,
réelles occasions, **garantie 12 (douze) ans. Facilités de paiement.**

LOCATION

dès Fr. 18.— toutes les marques,
tous les prix!

Joliat
pianos

Lausanne, avenue Vinet 37-39 - Tél. 24 24 36

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Krief

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 **LAUSANNE** Tél. 23 55 77

Satisfait au mieux:
Instituteurs - Etudiants - Ecoliers